

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1907)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson : (histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud) : [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-204246>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

par sa requête ; il s'emporta même contre le Conseil de La Sarraz et, dans une lettre qui n'est pas piquée des vers, le rendit responsable des suites fâcheuses qui pourraient résulter de sa manière de faire la police. En même temps, il crut devoir mettre LL. EE. au courant de la situation.

Sur ces entrefaites, le sabbat prit fin ; aussi LL. EE., tout en remerciant le bailli de sa ferme attitude, jugèrent-elles inutile de s'occuper de cette affaire qui avait duré près de trois mois. Peut-être sentaient-elles aussi l'approche du 24 janvier 1798. Quoi qu'il en soit, M. et Mme Favey dormirent dès lors sur leurs deux oreilles.

V. F.

**Le paradis sur terre.** — A la sortie du cimetière.

Un enfant, après avoir lu un très grand nombre d'inscriptions tumulaires, se tourne vers son père et lui demande naïvement :

— Mais, papa, où sont donc enterrés les méchants ?

**Bonté d'âme.** — Monsieur, dit la bonne, c'est encore un vieux mendiant qui va monter.

— Le pauvre homme ! Il faut être charitable, va donc lui dire qu'il ne se donne pas cette peine inutile.

#### Lo greliet.

**O**n poûro petit greliet,  
Asse nà qu'onna mermita,  
Guegnive on biau prevolet  
Revou quemet po 'na fata,  
Avoué on cossalet que l'étai bregolâ  
De tote lè couleu, de vè, de bluu, de rodzo,  
Que fasai rid'einvâ ño poûro matsourâ :  
Li qu'êtai quemet on mâ de relodzo,  
Adi à tracî du d'auvau amont  
Dein son but, sein vère nion  
Et sein que nion lo guegnisse.  
Sè desâi dinse : « Tot parâ,  
Quemet on è differeint ice !  
Ein vaité ion que pâo quié prevolâ  
Asse biau que 'na damusalla,  
Avoué dâi z'aillon rovilleint !  
Tandi que mè, ie n'é pas pi onn'âla.  
Su quasu tot novilleint  
De vivre adi dein elliau perte  
Sein pouâi vère lo selâo.  
Cein mè fâ rido dèlao  
Que lè z'on ie dussant passâ quie lau soufferte,  
Et que l'z'autro pouant fère lau z'orgollâo,  
S'rô biau prevolet, sarî bin benhirâo .  
Tot ein faseint ellia ritoûla,  
Vaité qu'on mouï de craset

#### FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

6

### Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)

#### CHAPITRE V (suite).

**E**t s'interrompant, comme si ces mots lui eussent échappé, il gémit sur la contagieuse perversité de la cour d'Edouard, avec l'air de chercher par ces lieux communs, à pallier l'inconduite de Grandson qui avoit passé une partie de sa jeunesse dans cette cour'. Ici, l'occasion d'instruire le baron de l'existence de cette jeune Ancelise, que la dame de Montfaucon avoit adoptée, s'offroit d'autant plus

<sup>1</sup> Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

<sup>2</sup> Les rois de France et d'Écosse, prisonniers d'Edouard III, avec les plus grands seigneurs de leurs royaumes ; la réputation du fameux « prince Noir », donna un éclat unique à la cour de ce monarque. Grandson y passa les quatre ans qui s'écoulèrent depuis la bataille de Poitiers au traité de Bretigny, dans l'intimité du jeune duc de Bourgogne, d'Enguerrand de Coucy, du prince de Galles, et de tout ce qu'il y avoit alors de plus grand en Europe.

Que saillassent de l'écoûla  
Vâyant ellî biau prevolet  
Et lâi traçant aprî, — ion avoué 'na carletta ←  
Or aut'avoué son bounet,  
Son tsapî, mîmameint son motchâo de catsetta,  
Permi d'au grand berbouset,  
Iô l'urant binstout prâ la galéza bîtetta  
Que fut dévorâe à tsavon,  
Câ ie voliâvant ti ein avâi on bocon.  
— « Oh ! oh ! fâ lo greliet, quand ie vâi ellî l'affére,  
Quemet l'ant te quie abimâ !  
Fav' portant bin tô de mè fotein un colère,  
D'ître tot mauconteint de pas vère on istière  
Dein mon but. Su pout ! matsourâ !  
L'è veré ! mâ lè dzein mè laissant bin tranquillo,  
Tandu que, s'iro pe galé,  
Clliau sacré petit z'estafé  
M'arant corrâ aprî. Guiéro l'è pe facile  
Quand on fâ pas einvoyâ de vivre benhirâo.  
Lâi a rein qu'on sâi mî qu'âo fin fond de son crâo.

MARC A LOUIS.

**Comme le temps passe !** — Dans un restaurant :

— Dites donc, garçon, quand me servira-t-on à dîner ? Voilà une heure que j'attends !

— Une heure ! Comme le temps passe, n'est-ce pas, monsieur !

**A l'examen de chirurgie.** — Le professeur : « Vous voyez que le patient a la jambe gauche plus courte que la droite et que cela le fait boiter. Que feriez-vous dans un cas semblable ? »

Le candidat : « Je boiterais aussi ».

**Un indice.** — Extrait d'un rapport de police : « Le cadavre paraît être celui d'un homme dans une situation aisée ; ses poches renfermaient, en effet, six factures non acquittées ».

#### La terreur des voisins.

**L**es ronflements d'une personne peuvent-ils devenir une cause d'incommodité et, par suite, d'insalubrité pour les voisins ? Telle est la question qu'avait à se poser un tribunal de police.

Une jeune domestique, momentanément sans emploi, se présentait pour louer une chambre dans un hôtel. La jeune fille était bien vêtue, d'allures respectables ; on ne fit aucune difficulté pour l'admettre. Elle paya une semaine d'avance, dépensa quelque argent à son souper, et monta finalement dans sa chambre pour se coucher. Elle y était à peine depuis une demi-heure, quand l'hôtelier, frappé de stupeur, entendit résonner dans son établissement un bruit

naturellement qu'elle étoit née en Angleterre, pendant le séjour d'Othon dans cette île. Mais loin de présenter sous ses véritables couleurs, une faute qui appartenait à la fougue de l'âge, le narré infidèle de Gérard laisse entrevoir, au lieu d'une erreur passagère, l'habitude du vice, ainsi que le mépris coupable de tous les principes sur lesquels reposent l'ordre et le bonheur social.

Sensiblement affecté de pareilles découvertes sur les mœurs de son gendre futur, le Baron exige encore que Gérard explique les mots qui ont paru lui échapper. « Quelle est donc cette conjecture étrange qu'on a fait sur les masques du ravin de Cheires ? »

A cette question, Gérard paroit se troubler ; et plus elle l'embarrasse, plus son interlocuteur insiste. Une fable ingénieusement adaptée aux circonstances étoit toute prête : le Vaudois qui brûle de la débiter, laisse au Baron le soin de lui en arracher les détails, et sa réponse est trop vague pour le satisfaire pleinement.

« L'opinion publique, dit Gérard, de l'air dont on fait l'aveu qui couté le plus, est, que ce fut le page de Hugues, frère ainé d'Othon, qui se mit en embuscade au ravin de Cheires, pour venger la mort de son maître ».

— Mais pourquoi ? mais sur qui le page vouloit-il venger cette mort ?

On sent à quel point la curiosité du baron doit être excitée par la réticence adroite que renferme la

violent et continu qu'il a comparé, à l'audience, à celui d'un train de marchandises passant sur un pont de fer.

Toute la maison sursauta. Des locataires afolés sortirent demi-nus de leur chambre en appelant au secours, tandis que ceux qui conservaient leur sang-froid s'empêtraient de déguerpir emportant leurs bagages. En prétant l'oreille, l'aubergiste reconnaît que ce tumulte terrifiant partait de la chambre occupée par la nouvelle venue, et il s'enhardit à frapper à sa porte. Du coup le bruit cessa. La jeune fille réveillée convint volontiers de son infirmité et la déplora en fondant en larmes. « Je n'ai jamais pu, dit-elle, garder une place plus de huit jours ».

On l'invita à chercher sur le champ un autre domicile ; mais la pensionnaire, ayant payé huit jours d'avance, entendait avec raison profiter de la semaine entière. L'hôtelier, voyant se vider sa maison, cita la jeune bonne devant le tribunal. Le juge a ordonné à l'aubergiste de rendre les arrières ; à la servante d'aller chercher un autre gîte. Mais où ? Elle sembla condamnée au vagabondage, à moins que la science ne parvienne à la guérir... \*

Un Lausannois de joyeuse mémoire, affligé de pareille infirmité, ne contait-il pas qu'il avait dû, en désespoir de cause, demander à l'éldilité de lui donner asile, pour la nuit, à la tour de l'Ale ! Et les bons bourgeois attardés, qui passaient au pied du vieux donjon, se détournait, épouvantés, à l'ouïe d'un bruit mystérieux.

« Ce sont, pensaient-ils, les manes des nombreux infortunés qui terminerent brusquement en ce lieu leur grasse vie et qui, tourmentés par les remords, viennent, la nuit, errer autour de ces murs sombres, témoins de leur supplice ».

**Une consolation.** — « Alfred, dit une jeune fille à son fiancé, je te promets de partager toutes tes peines ! »

— Mais je t'assure, ma chère Emilie, que je n'ai pas de peines du tout !

— Oh ! je dis ça pour quand nous serons mariés..

**La pêche au bouchon.** — A la pharmacie :

— Combien ce flacon ?

— Vingt centimes, mais si vous le compterez pas.

— Parfait ! Alors, mettez-y un bouchon.

réponse du méchant Vaudois. S'il veut l'en croire, les circonstances qui ont accompagné l'événement dont il s'agit, sont couvertes d'un voile tellement impénétrable, que le fait principal est tout ce qu'on peut en raconter.

« Né d'un premier mariage, Hugues n'avoit pas su faire chérir aux vassaux de son père, le droit de primogéniture en vertu duquel il étoit appellé à lui succéder ; et le jeune Othon, au contraire, étoit leur idôle, lorsqu'une maladie contagieuse enleva le baron Guillaume à ses sujets. Blanche de Savoie alla pleurer au château d'Aubonne l'époux qui avoit fait son bonheur<sup>1</sup> ; et son départ affligea d'autant plus les habitans de Grandson, qu'Othon, objet de leur enthousiasme, se disposoit à suivre sa mère. L'indiscrétion de leurs regrets blessa vivement le nouveau seigneur ; et dès cet instant, la mésintelligence des deux frères fut au comble. Mais la soumission respectueuse avec laquelle Othon prit congé de son ainé, le désarma au moment de leurs adieux ; et tout ressentiment s'éteignit alors, dans des étreintes trop cordiales pour ne pas être sincères. *Toutes fois, Hugues*,

<sup>1</sup> Jeanne d'Aleman, baronne d'Aubonne, mère du baron Guillaume de Grandson, pour assurer à son fils la main de la princesse Blanche de Savoie, assigna l'usufruit de sa terre d'Aubonne, pour son douaire, en réservant la propriété de la dite terre au premier enfant mâle qui naîtrait de ce mariage. C'est en conséquence de cette disposition de son ayeule, qu'Othon fut baron de Grandson du vivant même de son père.

**Les Vaudois de la première heure.**

Le est bien rare que nos réunions patriotiques, celle du 14 avril particulièrement, ne ramènent pas à la lumière quelques vieux couples plus ou moins oubliés et datant presque toujours de 1803.

Ah ! quel temps que cette année 1803 ! Quels hommes que ces Vaudois de la première heure ! Leur ardeur et leur joie patriotiques, longtemps contenues par un joug sévère, étaient déborantes, éclataient avec bruit : acclamations, embrassades, fanfares, canon, tout donnait à la fois ; c'était un embrasement général. Mais c'est en chansons surtout qu'elles prirent leur essor : chansons sentimentales ou chansons belliqueuses, dont la sincérité, l'adorable naïveté étaient souvent le seul mérite. C'était l'hymne vaudois :

Vaudois, un nouveau jour se lève,  
Il porte la joie en nos coeurs, etc.

Ou bien, en bons et fidèles républicains, on chantait les louanges des deux monarques autocrates auxquels nous devions pour une bonne part notre indépendance :

On doit aimer, dans son pays,  
Napoléon et Alexandre,  
Le premier, nos droits a conquis,  
Le second sut bien les défendre.  
Chantons, chantons, ces deux héros,  
Leur mémoire nous y convie,  
Ils ont écrit, sur nos drapeaux,  
Ces mots : « Liberté, patrie ! »

Ou bien encore, c'était un garde-à-vous menaçant aux autres peuples de la terre :

Sans justice un tyran viendrait-il chez nous  
Apprendre à la Suisse à courber les genoux ?  
La terre étonnée,  
Verrait son armée,  
Tomber sous nos coups !

En voici une encore, de ces chansons de la grande époque. Moins connue que celles que nous venons de citer, elle fut ressuscitée, cette année, à Montreux, dans un banquet du 14 avril. Elle est bien dans la note traditionnelle.

Courberais-tu la tête,  
Brave et loyal Vaudois,  
Sous le joug que t'apprête  
L'ennemi de nos lois ?  
Un funeste esclavage,  
Le plus cruel des maux,  
Deviendrait ton partage,  
Mon cher Canton de Vaud !

« qui, point ne vouloit du fils de la princesse<sup>1</sup>  
» pour héritier, s'occupa bientôt d'assurer sa  
postérité par un mariage ; et déjà il avoit fait  
choix de Giselle de Montricher<sup>2</sup> pour épouse,  
lorsqu'il trouva la mort dans une partie de plaisir.  
» De tems immémorial, on célébre chaque année  
la fête des cerises à Yvonan<sup>3</sup>. Ce charmant village  
est, ce jour là, le rendez-vous de tout ce qui habite les deux bords du lac de Neufchâtel. Hugues,  
moult desirieux d'y paroître comme magnifique  
que seigneur, et noble sire de Grandson, qu'il  
étoit, point ne manqua de s'y rendre en  
pompe, avec un cortège brillant. La fête se passa  
joyeusement ainsi qu'à l'accoutumée : mais  
vers le soir, malgré le ciel menaçant, malgré les  
apparences d'un prochain orage, et l'aviso des  
gens expérimentés, Hugues s'embarqua, comme  
s'il eut mis quelque gloire à braver les dangers  
reconnus de notre lac. Le châtiment d'une aussi  
folle témérité, devoit être le naufrage ; tout l'équipage pérît avec lui, fors le page Borgeis, et c'il

<sup>1</sup> Cette épithète désignoit Othon, fils de Blanche de Savoie. Hugues étoit fils de Jeanne de Vienne.

<sup>2</sup> La famille illustre de Montricher, s'est éteinte à Lausanne sur la fin du dernier siècle, ou peut-être même seulement au commencement de celui-ci.

<sup>3</sup> Le voyageur que le hasard rend témoin de cette fête charmante, peut y prendre part s'il en est tenté. Pour y être admis, il suffit d'aimer les cerises, et de se plaire aux danses champêtres.

Sur la mer politique,  
Elle surnage encor  
La nacelle Helvétique  
Sans arriver au port.  
Un violent orage  
Surprend nos matelots,  
Menaçant le naufrage  
Notre Canton de Vaud.

Magistrats respectables,  
Organes de nos lois  
Restez inébranlables  
En défendant nos droits.  
Au plus fort de l'orage,  
Redoublez vos travaux  
Et sauvez du naufrage  
Le beau Canton de Vaud.  
Vous dont l'ardeur guerrière  
Avide de combats  
Regrettez la carrière  
Qui s'ouvrroit sous vos pas  
Ne perdez point courage,  
Conservez vos drapeaux,  
Et sauvez du naufrage  
Notre Canton de Vaud.

Si nos soldats d'élite  
Ne sont pas suffisants,  
Alors qu'on nous invite  
De seize à soixante ans ;  
Citoyens de tout âge  
Marchons sous nos drapeaux  
Et sauvez du naufrage  
Notre Canton de Vaud.

Pour l'honneur du nom suisse  
Sachons nous soutenir  
Qu'un cri nous réunisse :  
« Vivre libre ou mourir ».  
Enfants de l'Argovie,  
Nos cantons sont jumeaux,  
Sauvez votre patrie  
Et nous celle de Vaud.

Représentants augustes  
Des louables cantons,  
Vos décrets seront justes,  
Nous bénissons vos noms.  
La commune patrie  
Verra dans son faiseau  
Le canton d'Argovie  
Et le Canton de Vaud.

Il est là ! — Où donc est le printemps ? se demandent nombre de gens. Il est de fait que, cette année, il se cache bien. Mais on découvre sa retraite, à présent. C'est au pied du Kubli, à Montreux, que messire printemps passé, dans l'incongnito, la saison des amours. Aussi, ces jours-ci, les trains déversent nombre de touristes dans cette station merveilleuse, point intermédiaire entre leur séjour hivernal dans le Midi et leur rentrée au pays du Nord.

» qu'etoit au gouvernail, lesquels se sauvent à la nage, parvinrent à gagner les bords ».

Telle est l'exakte vérité des faits : jusques là, Gérard n'a point eu d'intérêt à s'en écarter. Il n'y ajoute même que bien peu de mots, mais ils suffisent à ses noirs desseins... et pour les prononcer, il baissa la voix comme s'il craignoit d'être entendu... et son air effrayant est encore plus sinistre que ses paroles.

« La fortune... (inconcevable, poursuit-il) dont le batelier a joué depuis ce jour-là ; et quelques propos inconsidérés du page, ont donné lieu à des bruits.... »

Gérard s'arrête : on diroit que le mot fatal ne peut s'échapper de ses lèvres ; et son regard sombre demeure attaché à la terre.

— A des bruits ? répond le baron....

« Qui... l'on ne sauroit se dissimuler que celui que la mort de Hugues a rendu lainé de sa maison, s'est vu dès lors en butte à la calomnie ».

Le baron fixe sur Gérard un œil immobile, et ne peut se défendre de frissonner : enfin, il demande si Grandson, en apparence réconcilié avec son frère, se trouvoit, ainsi que lui, à la fête des Cerises, le jour qui lui fut si fatal ?

Le sire d'Estavayer pourroit répondre à cette question négativement : il n'ignore point qu'à l'instant où Hugues cherchoit avec tant de témérité une mort funeste sur le lac de Neufchâtel, Othon hasardoit plus glorieusement sa vie, en suivant les dra-

Pour la plupart d'entre eux, la captivante « Fête des Narcisses » se célébrant à Montreux les 25 et 26 mai prochains marque le point final des vacances.

La huitième « Fête des Narcisses » sera l'une des mieux réussies. Scènes mythologiques, ballets d'enfants, chœurs et solos interprétés par des artistes de valeur, défilé des voitures et automobiles fleuries, corso, fête vénitienne !

Par l'intermédiaire de la *Banque de Montreux*, les billets pour les deux représentations sont immédiatement envoyés dans tous les pays du monde.

**Instinct matrimonial.** — Fillette et garçons sortent pèle-mêle de l'école.

Un gros garçon de huit ou dix ans taquine, houssile, bourse même quelque peu une gentille blondinette de son âge.

Impatientée, celle-ci se retourne :

— Qu'est-ce qu'il a donc à me bousculer comme ça, celui-la ? On dirait que je suis sa femme.

**Partie de plaisir.** — Une jeune fille à une amie :

— Oh ! Berthe, que je suis contente, nous allons faire un voyage à Paris !

— Vrai ?

— Oui, papa, a été mordu par un chien enraged, et nous allons tous à l'Institut Pasteur.

**Encore deux.** — Plus que deux représentations d'opérette. Demain soir, dimanche, *Les Cloches de Corneville*, et mardi 21, *La Fille du Tambour-major*. Inutile, n'est-ce pas, de les recommander ; elles clôtureront, par deux salles archi-combles, une saison qui ne connaît que de telles salles et dont le seul défaut sera d'avoir été trop courte.

Puis, le théâtre fermera jusqu'en automne. C'est M. Bonarel qui nous reviendra ; il nous promet déjà une troupe de comédie excellente, meilleure encore que celle de la saison dernière, qui n'empêtra pourtant que des éloges. De plus, on nous affirme que des perfectionnements seront apportés, durant l'été, à la scénographie : décors, éclairage, etc. Lausanne garde bien le rang très honorable qu'elle s'est acquise parmi les meilleures scènes de comédie de province.

**La boisson**

est pour notre bien-être corporel et intellectuel presque aussi importante que le manger et ce qui est le plus important, c'est de savoir ce que l'on boit. Le café et le thé exercent à la longue des effets plus ou moins nuisibles sur notre organisme, attendu que, selon les cas, on ressent ou une trop grande chaleur, ou de l'énerver, ou des maux d'intestins. La seule boisson qui, tout en ayant un goût agréable, reste inoffensive pour chacun, sans distinction d'âge ni de l'état corporel et qui est favorable à la santé de tous, c'est le... Café de malt Käthreiner.

**Lausanne.** — Imprimerie Guilloud-Howard.  
AMI FATIO, successeur.

peaux du roi Jean, et partoit alors même de Chartres avec ce monarque, pour aller chercher les Anglois, aux champs de Poitiers. Mais il prétend n'être instruit qu'imparfaitement des circonstances de ce naufrage, dont la calomnie a chargé Grandson. Il étoit enfant à cette époque ; on ne s'entretenoit pas librement devant lui, d'un événement de cette nature....

Il est impossible, comme on voit, d'enfoncer le trait, avec une plus ferside dextérité. Si jeune encore, est-on aussi profond dans l'art de nuire ? Mais la haine en a révélé tous les secrets à Gérard.

Cet effroyable roman porte le trouble au fond de l'ame d'un père.

« Qui, c'est le parent, le voisin, c'est l'agent même de Grandson, qui convient de ces bruits horribles ! Ils sont donc d'une publicité incontestable... »

Plongé dans un morne silence, le baron de Belp s'abandonne à ces tristes réflexions ; n'espérant pas obtenir de Gérard des clarités nouvelles, il ne lui communique point ses projets : c'est au Pays-de-Vaud qu'il doit consulter l'opinion publique, et chercher des renseignemens. Prêt à rompre les engagements qu'il peut avoir contractés avec un monstre, ou à confirmer ceux qui lient Catherine au sort d'un héros calomnié, il attendra pour prendre un parti, que la vérité l'éclaire.

(A suivre.)